Pensez à faire votre carte pour 2026 !

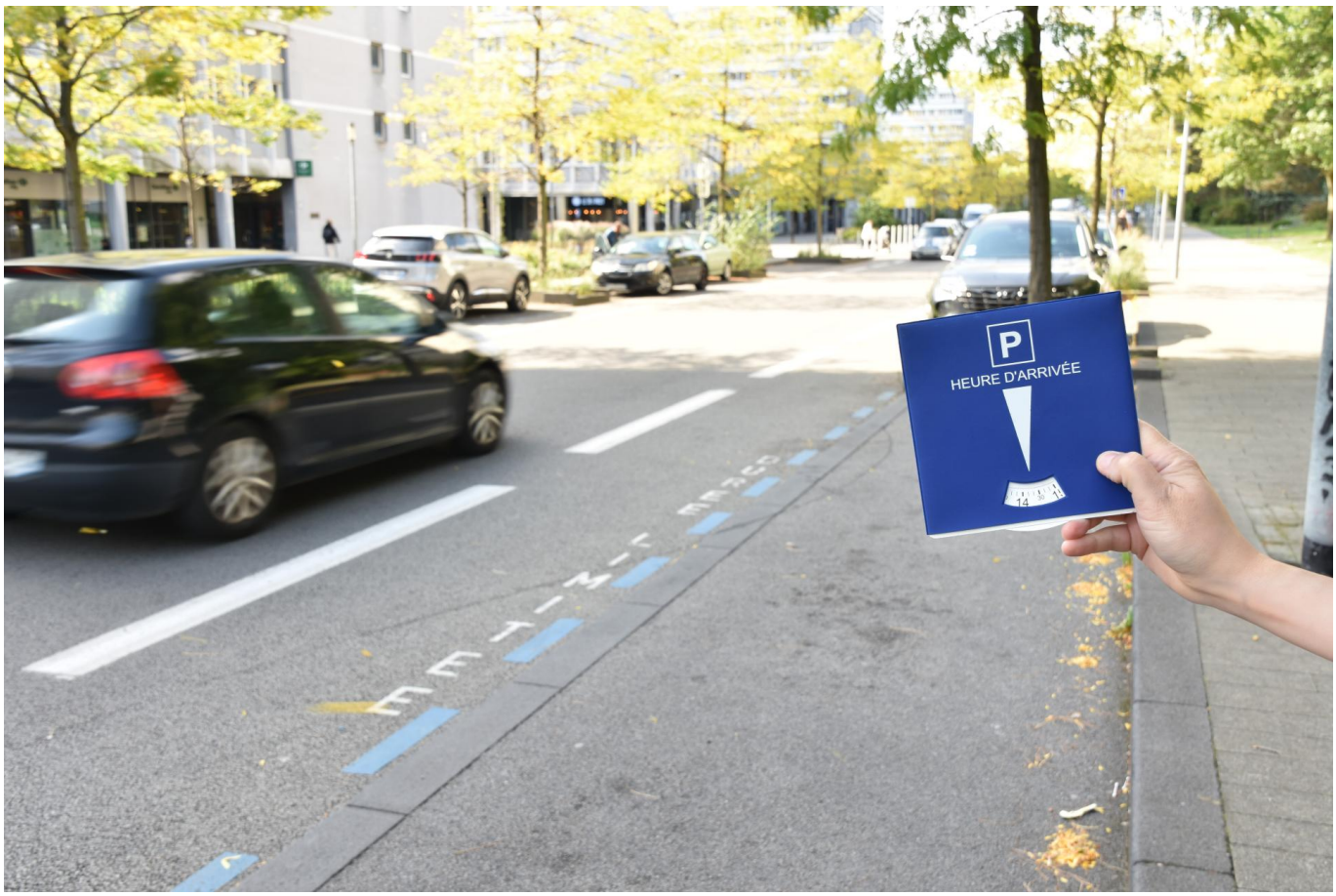

Zone de stationnement à durée limitée : un disque ou une carte pour se garer près de chez soi

Suite à la décision de la Ville de Lille de généraliser le stationnement payant sur son territoire, la Ville de Mons en Barœul a mis en place une zone de stationnement à durée limitée sur une partie de son territoire le 1er janvier 2025. L'objectif est de limiter les effets du report du stationnement de Lille vers Mons en Baroeul et de permettre aux habitants des secteurs les plus impactés de pouvoir **continuer à stationner leur véhicule à distance raisonnable de leur domicile**.

Après une année de fonctionnement, le dispositif a été évalué et s'avère satisfaisant. Sur la base de nouvelles études réalisées par la Métropole de Lille et de remarques des riverains de secteurs limitrophes, il a été décidé de maintenir le périmètre existant en 2025 et **d'étendre le périmètre de la zone conformément au plan (voir ci-dessous) à partir du 1er janvier 2026**.

- **Vous voulez vous procurer une carte en 2026 ?**

Afin de faciliter les démarches, les **demandes de carte "résident" 2026 (accompagnées des justificatifs nécessaires) pourront être effectuées, à partir du 1er décembre 2025, prioritairement par internet sur le site de la Ville**, ou au poste de police municipale situé 29 avenue Robert Schuman (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30). A noter que, le temps de la fin des travaux du poste de police, les visiteurs seront invités à se présenter à l'entrée située à l'arrière du bâtiment.

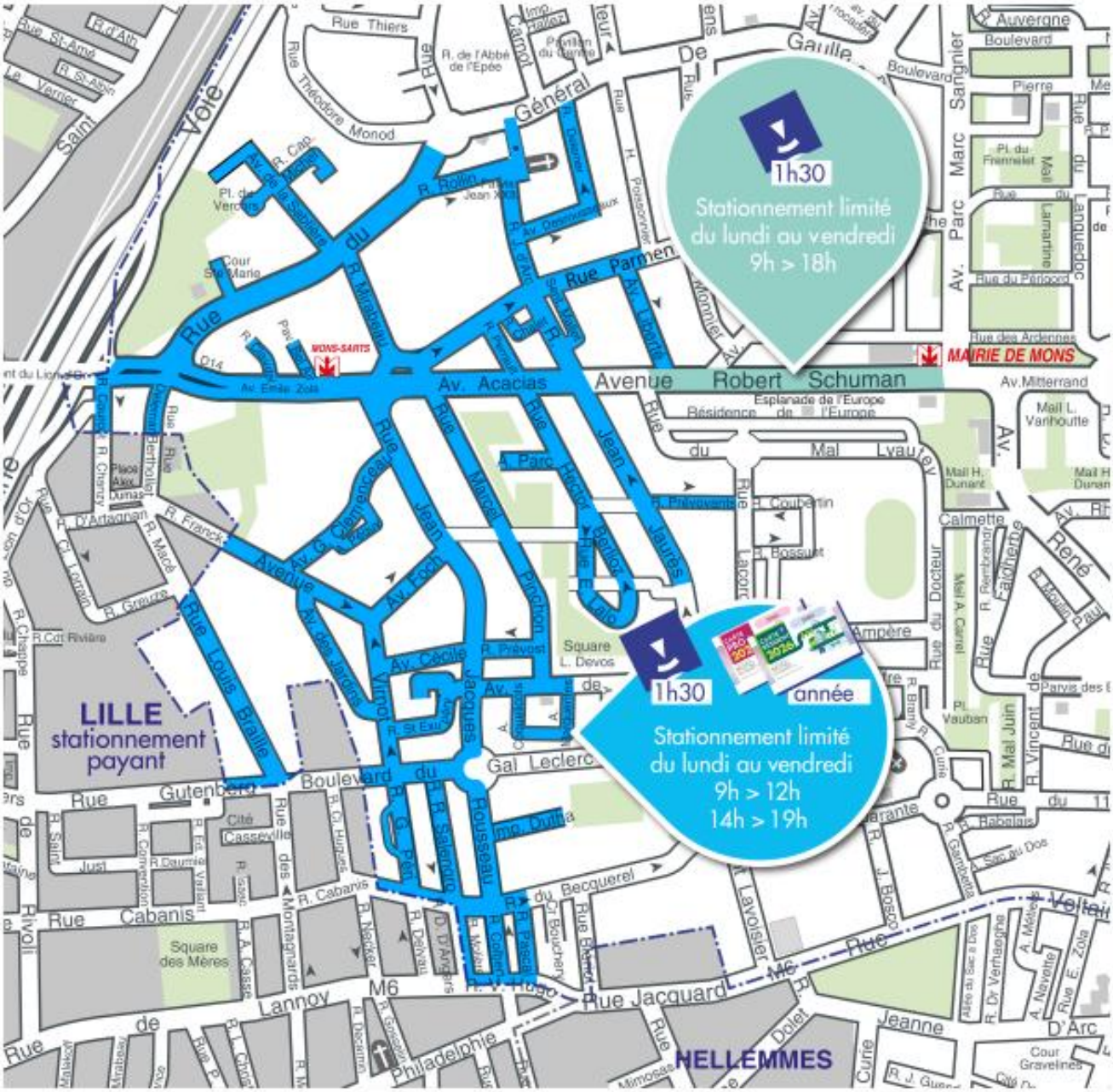
1h30
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 18h
1h30
année
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 12h
14h > 19h
LILLE
stationnement
payant
MAIRIE DE MONS
HELLEMMES
Av. Acacias
Avenue Robert Schuman
Rue Parmen
Rue Louis Braille
Boulevard Gutenberg
Rue Cabanis
Rue Jacquard
Rue Thiers
Rue Théodore Monod
Rue Jean Jaurès
Rue Marcel Pinchon
Av. Cécile Jacquet
Av. Foch
Av. G. Clemenceau
Av. Emile Zola
Av. Mitterrand
Square des Mères
Square L. Devos
Cité Casseville
Esplanade de l'Europe
Résidence de l'Europe
Mail L. Vanhoutte
Mail H. Dunant
Rue du Docteur Calmette
Rue René Fallenne
Rue Lavoisier
Rue Curie
Rue Jeanne D'Arc
Rue Philadelphie
Rue Lannoy
Rue Gal Leclerc
Rue Gal Lemain
Rue Franck
Rue Cap. Mercier
Rue Rollin
Rue Minhaut
Rue Parc Hector Berlioz
Rue Prévoyance
Rue Coubertin
Rue Bossuet
Rue Ampère
Rue Mal Juin
Rue R. Vincent
Rue Rembrandt
Rue Lamartine
Rue du Périgord
Rue des Ardennes
Rue Pierre Mendès
Rue Marc Sangnier
Av. Parc
Rue du Languedoc
Rue Rabelais
Rue Sac au Dos
Rue Voltaire
Rue Doiet
Rue Cour Gravelines
Rue Cour Ste Marie
Rue Rue St Amé
Rue Rue St Abin
Rue Rue d'Ath
Rue Rue Saint Just
Rue Rue Cl. Lorrain
Rue Rue Cl. Hugues
Rue Rue Cl. Bouchan
Rue Rue Blanqui
Rue Rue Cl. Bernard
Rue Rue Cl. Delaunay
Rue Rue Cl. Gounod
Rue Rue Cl. Ginoux
Rue Rue Cl. Chaplin
Rue Rue Cl. Cornelion
Rue Rue Cl. Daumier
Rue Rue Cl. Varlard
Rue Rue Cl. Franck
Rue Rue Cl. Cornet
Rue Rue Cl. Pen
Rue Rue Cl. Rousseau
Rue Rue Cl. Salerno
Rue Rue Cl. Cabanis
Rue Rue Cl. Cassaville
Rue Rue Cl. Nadder
Rue Rue Cl. Delouvi
Rue Rue Cl. Decarme
Rue Rue Cl. Gounod
Rue Rue Cl. Ginoux
Rue Rue Cl. Bouchan
Rue Rue Cl. Bernard
Rue Rue Cl. Blanqui
Rue Rue Cl. Hugues
Rue Rue Cl. Daumier
Rue Rue Cl. Varlard
Rue Rue Cl. Chaplin
Rue Rue Cl. Cornelion
Rue Rue Cl. Lorrain
Rue Rue Cl. Franck
Rue Rue Cl. Cap. Mercier

1. Qu'est ce qu'une zone de stationnement à durée limitée ?

- Une zone de stationnement avec une durée de présence du véhicule limitée à 1h30, du lundi au vendredi (sauf jours feriés) de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Tout stationnement pendant plus de 1h30, aux heures et jours concernés, d'un véhicule ne disposant pas d'une carte l'y autorisant est passible d'une contravention de 35 €.
- Un marquage au sol et des panneaux permettent d'identifier précisément la zone concernée. Les places de stationnement en dehors de cette zone restent accessibles à tous
- *A noter : une autre "zone bleue" est également déployée depuis plusieurs années sur des emplacements de l'avenue Robert Schuman. Le stationnement y est également limité à 1h30 du lundi au vendredi de 9h à 18h. L'apposition du disque bleu est obligatoire pour occuper ces emplacements et il n'existe pas de cartes "Résident" ou "Pro" disponibles pour ce périmètre.*

2. Comment puis-je stationner dans cette zone en journée et en semaine ?

Deux possibilités pour se garer en zone de stationnement à durée limitée sur les jours et heures concernés :

- apposer un **disque bleu** indiquant l'heure d'arrivée, ce qui donnera le droit de rester stationné pendant 1h30. Le temps non utilisé ne peut ête reporté. Exemple : si le disque est positionné à 11h30, l'heure non écoulée n'est pas reportée à partir de 14h ;
- disposer d'une **carte de stationnement** réservée aux personnes habitant dans le périmètre concerné ou à certains professionnels y travaillant. Cette carte sera valable durant toute l'année civile et donnera le droit de stationner sans limitation de durée quotidienne (jusqu'à 7 jours au maximum sans changer d'emplacement, comme le prévoit la loi).

Le disque bleu ou la carte doivent être apposés de façon visible et lisible depuis l'extérieur du véhicule.

Le stationnement est accessible à tous, sans disque bleu ni carte à apposer, les samedi,

dimanche et jours feriés ainsi qu'en semaine en dehors des plages horaires réglementées (c'est-à-dire entre 12h et 14h et entre 19h et 9h le lendemain).

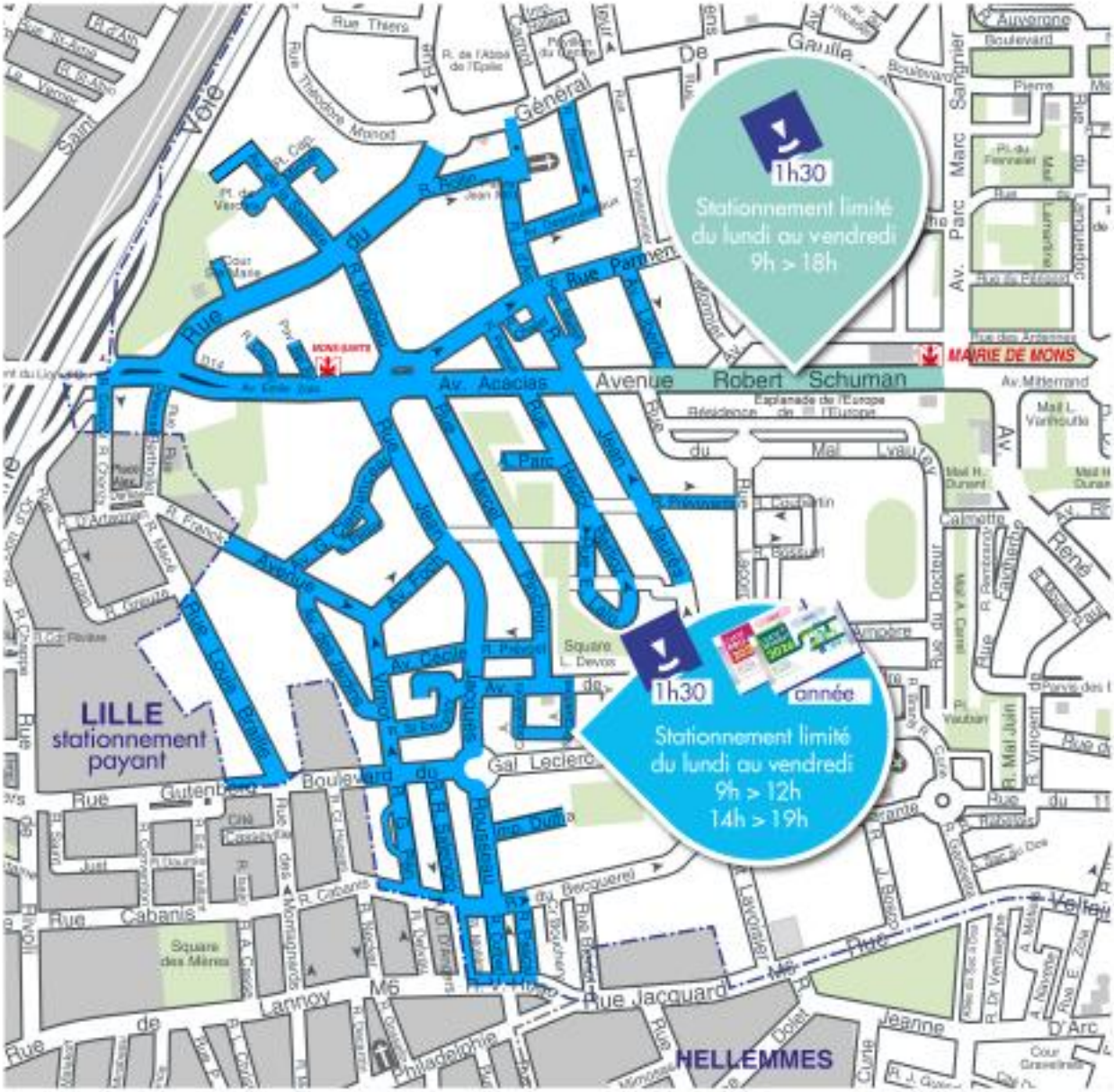
1h30
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 18h
1h30
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 12h
14h > 19h
LILLE
stationnement
payant
HELLEMMES
MAIRIE DE MONS
Avenue Robert Schuman
Av. Acacias
Rue Parmen
Rue Jacquard
Rue Cabanis
Rue Gutenberg
Rue Louis Braille
Av. Cécile
Gal Leclerc
Square des Mérles
Square L. Devos
Rue Thiers
Rue Théodore Monod
Av. Marc Sangnier
Av. Parc
Rue Jeanne D'Arc
Rue Philadelphie
Rue Lannoy
Rue René Cassin
Rue du Mal Juin
Rue du Docteur Calmette
Rue Jean Jaurès
Rue Louis Pasteur
Rue Lavoisier
Rue du Becquerel
Rue Jean Moulin
Rue Franck
Rue Lucette
Rue Pierre Curie
Rue Lavaux
Rue Pierre Mendès France
Av. Mitterrand
Mail L. Vanhoutte
Mail H. Durand
Esplanade de l'Europe
Résidence de l'Europe
Av. Général De Gaulle
Boulevard Sangnier
Av. Auvergne
Pl. du Fennelet
Rue des Ardennes
Rue du Mal Lyautey
Rue Pierre Curie
Rue Jean Moulin
Rue Jeanne D'Arc
Rue Philadelphie
Rue Lannoy
Rue Cabanis
Rue Gutenberg
Rue Louis Braille
Av. Cécile
Gal Leclerc
Square des Mérles
Square L. Devos
Rue Thiers
Rue Théodore Monod
Rue Parmen
Av. Acacias
Avenue Robert Schuman
Av. Parc
Rue Jacquard
Rue Cabanis
Rue Gutenberg
Rue Louis Braille
Av. Cécile
Gal Leclerc
Square des Mérles
Square L. Devos
Rue Thiers
Rue Théodore Monod
Rue Jeanne D'Arc
Rue Philadelphie
Rue Lannoy
Rue du Becquerel
Rue Jean Moulin
Rue Lavoisier

première carte puis 36 €) est également prévu, ainsi que des cartes temporaires en cas de changement de véhicule, de déménagement à Mons ou encore d'artisans venant réaliser un chantier.
- Certaines situations spécifiques ne nécessitent pas de carte (personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion mention "stationnement", véhicules de secours...).

4. Comment puis-je me procurer une carte "Résident" ou "Pro" ?

- **En ligne** : Afin de faciliter les démarches, les demandes de carte "Résident" ou "Pro" peuvent être effectuées sur le site de la Ville, grâce aux liens en bas de cette page.
- **Au poste de police municipale** : Rendez-vous au 29 avenue Robert Schuman (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30).
- Des pièces justificatives sont demandées et devront être transmises lors de la demande. Pour la carte "Résident" : pièce d'identité, justificatif de domicile et certificat d'immatriculation (carte grise). Pour les cartes "Pro" : extrait K-Bis, justificatif de domiciliation et certificat d'immatriculation (carte grise)

5. Comment puis-je obtenir d'autres informations ?

- Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : zonebleue@ville-mons-en-baroeul.fr [2]
- Suivez les actus sur le site dans la rubrique "actualités" et sur nos réseaux sociaux

J'accède aux formulaires de demande de carte

- Demander une carte "Résident" 2026 Accès [3]
- Demander une carte "Pro" 2026 Accès [4]
- Demander une carte "Résident" 2025 Accès [5]
- Demander une carte "Pro" 2025 Accès [6]
- Demander une carte provisoire Accès [7]
- Demander une carte "Travaux" Accès [8]
- Télécharger le formulaire "Résident" (fichier à imprimer soi-même) Accès [9]
- Télécharger le formulaire "Pro" (fichier à imprimer soi-même) Accès [10]

Ressources en ligne

- Arrêté municipal du 2 décembre 2025 Accès [11]
- Arrêté municipal du 14 octobre 2024 Accès [12]
- Présentation en réunion d'information 2025 - Foire aux questions Accès [13]
- Plan de stationnement à télécharger Accès [14]

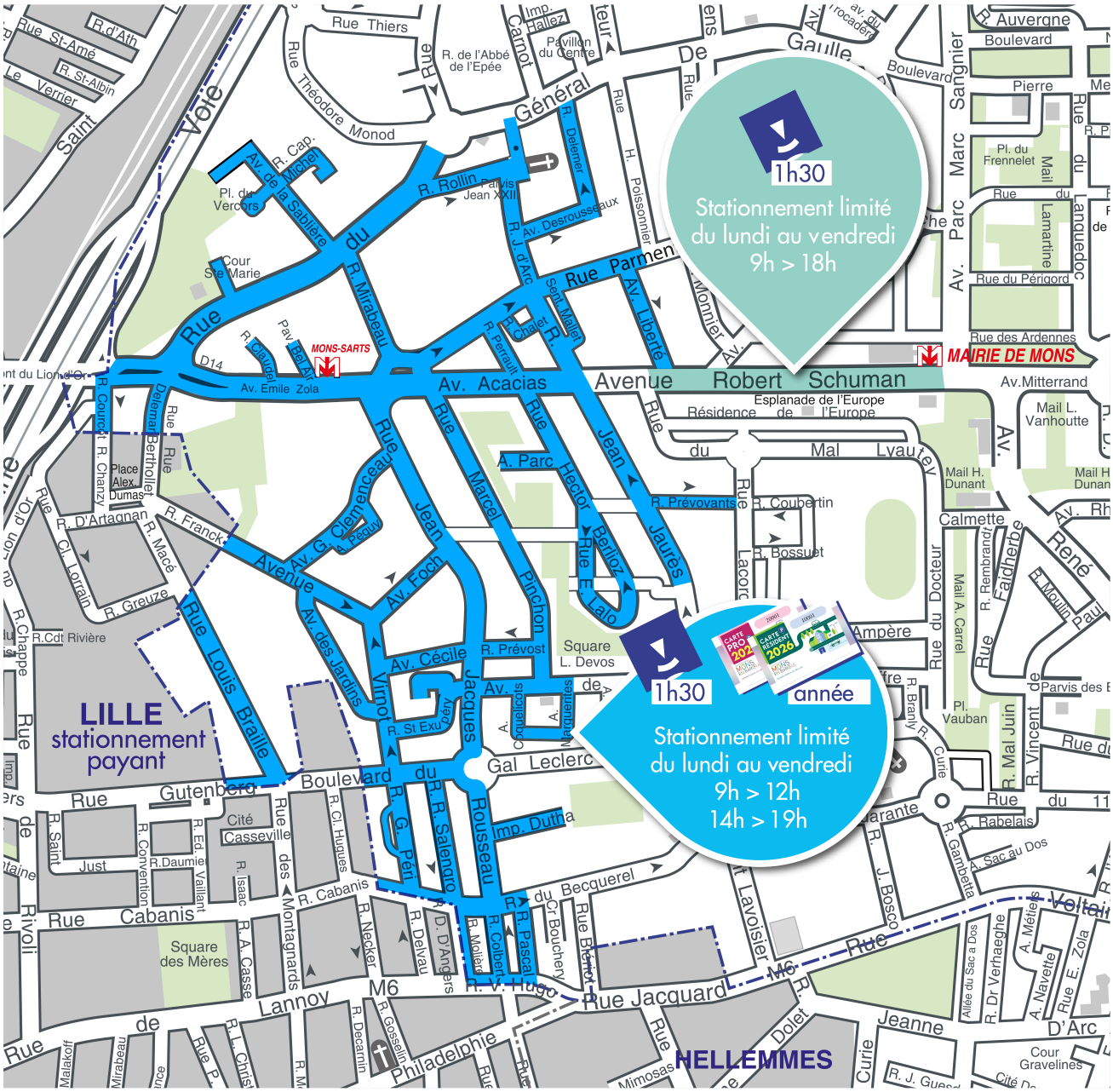
1h30
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 18h
1h30
année
Stationnement limité
du lundi au vendredi
9h > 12h
14h > 19h
LILLE
stationnement
payant
HELLEMMES
MAIRIE DE MONS
MONS-SARTS
Av. Acacias
Avenue Robert Schuman
Rue Parmen
Rue Jacquard
Boulevard Gutenberg
Rue Cabanis
Rue Louis Braille
Rue du Général De Gaulle
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Marcel Pinchon
Rue Hector Berlioz
Rue Jean Jacques Rousseau
Rue du Mal Lyautey
Rue du Docteur Calmette
Rue Voltaire
Rue Philadelphie
Rue Lavoisier
Rue Jeanne D'Arc
Rue Curie
Rue Marc Sangnier
Av. Parc Monceau
Rue du Languedoc
Rue du Vercors
Rue Théodore Monod
Rue Rollin
Rue Mirabeau
Rue Clemenceau
Rue Franck
Rue Gambetta
Rue Rabelais
Rue Vincent
Rue Faidherbe
Rue René Paul
Rue Mal Juin
Rue Ampère
Rue Bernot
Rue Pascal
Rue Colbert
Rue Delemer
Rue Delerue
Rue Lalo
Rue Pinchon
Rue Prévost
Rue Prévoyants
Rue Coubertin
Rue Bossuet
Rue Lacordaire
Rue Montagnards
Rue Necker
Rue Delvau
Rue Decarnin
Rue Gosselin
Rue Mimosas
Rue Doiet
Rue Bénoit
Rue Cr Bouchery
Rue Rabelais
Rue Sac au Dos
Rue Dr Verhaeghe
Rue E. Zola
Rue Malakoff
Rue Mirabeau
Rue Chanzy
Rue Berthollet
Rue Cl. Lorrain
Rue Cl. Huguet
Rue Ed. Vaillant
Rue Isaac
Rue Just
Rue Convention
Rue Rivoli
Rue Lannoy
Rue Cap. Michel
Rue Pav. Bel Air
Rue Chalet
Rue Perault
Rue Sept Mallet
Rue H. Poissonnier
Rue Monnier
Rue Rouvier
Rue Rabelais
Rue Curie
Rue Mimosas
Rue Jacquard
Rue Gambetta
Rue Rembrandt
Rue Mouin
Rue Branly
Rue Vauban
Rue Rabelais
Rue Rabelais
Rue Rabelais

stationnement-duree-limitee
[5] https://www.monsenbaroeul.fr/formulaire-de-demande-de-carte-resident-en-zone-de-stationnement-duree-limitee
[6] https://www.monsenbaroeul.fr/formulaire-de-demande-de-carte-pro-en-zone-de-stationnement-duree-limitee
[7] https://www.monsenbaroeul.fr/formulaire-de-demande-de-carte-provisoire-en-zone-de-stationnement-duree-limitee-0
[8] https://www.monsenbaroeul.fr/formulaire-de-demande-de-carte-temporaire-pour-travaux-en-zone-de-stationnement-duree-limitee-0
[9] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire-carte_resident.pdf
[10] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire-carte_pro.pdf
[11] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/a2025_12_583_zone_stationnement_a_duree_limitee-reglement_0.pdf
[12] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/a_2024_10_329_urba_zone_de_stationnement_a_duree_limitee.pdf
[13] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/reunion_stationnement_271124.pdf
[14] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/plan_zones_stationnement_2026_0.pdf